



COMPTE RENDU DU CSAL DU 16 AVRIL 2024

A l'ouverture de ce CSAL, les organisations syndicales CGT finances publiques, FO DGFIP, Solidaires finances Publiques et CFTC finances publiques ont lu un tract annonçant le dépôt d'un préavis et d'appel à la grève pour le pont du 10 mai 2024.

Une note du Directeur Général a été envoyée incitant les directions à ouvrir les services durant le pont du 10 mai 2024. Selon, le Président, l'ensemble des directeurs de Normandie ont décidé d'ouvrir les services même s'il a conscience qu'une quarantaine de directeurs au national ferment les services. Pourtant, combien de courriels seront en attente si les services sont fermés pendant ces jours où les gens vont se consacrer à leur déclaration de revenus.

La CGT rappelle que le directeur avait là la possibilité de permettre à ses agents de souffler. Accorder cette journée était une façon de reconnaître l'investissement des agents en cette période difficile. Il n'a pas fait ce choix. La santé des agents est sacrifiée par cette décision.

Le directeur se cache derrière la note de la Direction Générale pour justifier son choix, qui n'était pas le même en 2023.

Les OS soulignent le caractère vexatoire de cette décision. Elles rappellent également qu'un report de la campagne est toujours possible, GMBI en étant un exemple.

Nous rappelons que les collègues grévistes le 10 mai ne se verront prélever qu'un seul jour de grève.

Ne laissons pas se répandre le bruit que plusieurs jours non travaillés seront prélevés.

Lecture des déclarations liminaires.

Réponses du directeur :

La note SPF du 21 mars 2024 n'est pas révolutionnaire. L'esprit de cette note est que la DRFIP 76 a fait des efforts en termes de délais. Maintenant que l'on a réduit le délai et apuré les stocks, il faut de nouveau se concentrer sur la qualité du fichier et retravailler la qualité des échanges avec les notaires. L'adjoint du Pôle Animation du Réseau confirme que la mobilisation des Services d'Appui à la Publicité foncière (SAPF) doit se porter sur la qualité des fichiers. Il faut réfléchir et définir un plan d'action.

Pour les OS les structures nationales montent en puissance. Les CSAL ne sont pas concertés sur l'impact sur les services. Le directeur rappelle qu'il n'y a pas de transfert, qu'il ne s'agit que d'un appui ponctuel, et qu'il faudra renforcer le partenariat avec les notaires.

Pour notre directeur, le marché immobilier est en berne actuellement, mais il repartira un jour ou l'autre, il faut se préparer à cela.

Toujours selon lui, le déficit de 2023 est de 5,5 %, l'état de nos finances publiques est très inquiétant. Le plus grand poste de dépense en France est la sphère sociale, 57 %. Les aides aux entreprises sont certes très importantes mais les impôts de production également. Pour le président, les dividendes ne constituent pas un gros mot. **Pour la CGT, au regard des rémunérations de certains PDG, il est normal de leur demander de contribuer davantage. On continue de taper sur une partie de la population française, avec une stigmatisation des chômeurs des étrangers et des malades, ce qui ne suffira pas à combler les 20 milliards recherchés. Il faudra aller chercher l'argent là où il est : chez les riches !!!**

Le président rappelle le discours qu'on lui a demandé d'apprendre : « La France est le pays le plus taxé au monde, au profit essentiellement du social. Il faut changer cela et ne pas augmenter les impôts. Il y a un problème de dépenses en France avant un problème de recettes. 83 milliards d'intérêts de dette, ce n'est plus possible ! » **Pour la CGT, ce sont uniquement des éléments de langage, qui occultent une politique en faveur des grands patrons et du capital.** Notre directeur oublie les mesures comme la flat-tax sur les dividendes ayant permis aux plus riches de faire beaucoup d'économies d'impôts depuis 2018 (selon un rapport sur l'évaluation de la réforme de la fiscalité du capital 62 % des dividendes sont déclarés par 0,1 % des foyers fiscaux et 33 % par 0,01 % des foyers fiscaux, soit seulement 4 000 foyers). De surcroît, le rapport souligne qu'il n'a pas été détecté d'impact de ces réformes sur l'investissement et les salaires dans les entreprises distribuant leurs bénéfices.

La direction constate qu'on ne fait pas assez de CSP de régularisation ce qui va changer et il faut faire davantage de CSP d'initiative.

La semaine en 4 jours : la direction n'a pas grand-chose à dire. La DGFIP va devoir faire une expérimentation à partir de septembre. Les directeurs ont été sensibilisés. Aujourd'hui, cette expérimentation se fera sur la base du volontariat de chaque agent. Un service peut être expérimentateur avec seuls les agents volontaires. Le président s'est posé la question sur les conséquences sur les congés, ce qui reste vague pour lui. Une grande partie des agents sont au module de 38h30, ce qui fait une amplitude de 10h23 par jour. Quid des 478 agents qui sont au forfait dans le département ? Tous ces paramètres sont à prendre en compte. Sans compter certains

applicatifs qui ferment à 18 h. On demande aux directeurs de se positionner : dans quels services est-ce faisable ou compliqués,... ? Le jour non travaillé pourrait être différent, car l'agent aura la possibilité de choisir mais par la suite il sera fixe. Il n'y a pas de sondage effectué auprès des agents pour le moment. Pour les OS même si le sondage n'est pas officiel, il n'en demeure pas moins que les agents ont bien été sondés dans certains services.

Encore une fois, la CGT dénonce la précipitation de la DGFIP. La note est nébuleuse pour une mise en place en septembre, nous sommes déjà en avril. Les conséquences sont trop importantes pour les prendre autant à la légère. Nous rappelons que l'amplitude de travail ne peut pas être supérieure à 10 h, et les conséquences sur la vie des agents (vie privée/vie pro + impact sur les CA et RTT...) doivent être mesurées.

Le président considère que cela sera plus facile dans certains services, mais il ne croit pas en un engouement. Les OS soulignent que le rythme est déjà effréné pour les agents, ce dispositif va amplifier les choses. Le jour OFF ne servira qu'à récupérer de la fatigue générée. Les conséquences dans la sphère privée seront importantes. **Pour la CGT, si nous ne prenons pas le temps de mettre les choses en place correctement, nous allons droit à la catastrophe.**

POINTS POUR AVIS :

1) Approbation des PV

Pas de remarques.

PV n°1 abstention de la CGT, 3 autres OS pour.

PV n°1 bis, n°2 et 2bis : les OS n'ayant pas siégé, elles ne prennent pas part au vote.

2) Création d'une cellule départementale modèle U

La Seine Maritime est un département industriel qui nécessite la création de cette cellule. 2-3 agents sur le département ont des compétences en la matière. Une montée en puissance est envisagée par la suite.

Pour les OS les difficultés du métier sont spécifiques.

Pour la CGT, nous sommes surpris de n'avoir que 4 référents modèle U dans le département. C'est bien trop peu. Deux des agents « sachants » ont été transférés à l'expertise à Rouen. Les deux autres sont un au Havre et un à Dieppe, mais ils souhaitent rester au Pôle Planification Contrôle (PPC) de rattachement. Par conséquent, ils ne peuvent pas intégrer la cellule modèle U, qui dépend de l'expertise. L'adjoint du Pôle Animation Réseau précise que la cellule comptera au minimum 3 emplois, rattachée au SIE de Rouen. Les 2 agents de Rouen ont déjà suivi la mission expertise, mais ce n'est pas le cas pour les deux autres ce qui est une première difficulté. Il sera de nouveau demandé aux agents dans la mission expertise des SIE de suivre ou de ne pas suivre. Il est supposé que les 2 agents de Rouen suivront la mission. Pour les autres, nous ne savons pas. Il est donc impossible de savoir qui seront les 3 agents minima de la cellule. Il faudra également les remplacer à l'expertise.

Les OS indiquent que les agents à l'expertise sont déjà débordés, les choses risquent donc d'empirer.

Le président indique qu'il va se baser sur les 2 agents de Rouen qui sont motivés, et en rajouter un ou deux, voire trois. Le responsable du SIE a pour mission de gérer au mieux ces cellules au sein de son service. Il est conscient que de faire du modèle U toute la journée est compliqué. « Il ne s'agit pas de lésiner, mais de concentrer les forces qui étaient éparpillées ».

La cellule sera véritablement opérationnelle en 2025, avec le but d'être plus efficace sur cette mission. Toutefois, il est très difficile de dire dès maintenant de combien d'agents elle sera composée. Il adaptera en fonction des moyens.

Les OS soulignent également un fort départ en retraite prochainement, avec une perte de compétences.

L'adjoint du Pôle Animation Réseau rappelle qu'aujourd'hui il n'y a pas de perméabilité dans les missions pour les agents actuellement en expertise, et cela continuera. Il n'y a pas de compensation au détriment de la cellule expertise, ce sera la même chose avec la cellule modèle U.

Les agents qui intégreront la cellule modèle U doivent venir de l'expertise ou autre (pas de la programmation).

La CGT rappelle qu'il faut anticiper le tuilage puisque le seul agent spécialiste est en fin de carrière.

Elle demande le volume contentieux modèle U : fin d'année 2023, une centaine de décl. modèles U (dont 11 déclarations à fort enjeu) et de réclamations contentieuses. Les sachants sont mobilisés sur ces 11 fiches, localisées sur Bolbec et Le Havre, mais les collègues de Rouen seront sollicités pour renforcer.

Qui fera le travail des PPC pendant que les collègues seront appelés à soutenir la cellule modèle U ?

Vote :

CGT, CFDT et FO votent contre : perte de connaissance, continuité du vote.

Solidaires : abstention (ne pas aller à l'encontre de la volonté des agents)

POINTS POUR INFO :

1) Mise en place du Centre de Gestion Financière de Rouen (CGF) :

Une OS précise que ce service est composé d'une tête bicéphale. 2 CGF sur la région : Caen et Rouen.

La CGT souligne que le service de CAEN a été créé avec une taille critique. Le président voulait un seul CGF avec du travail à distance pour Caen, mais cette option n'a pas été retenue par la centrale. **Pour la CGT, nul doute que tout sera fait pour que ce service disparaisse à plus ou moins long terme.**

Le Directeur du Pôle État indique qu'il n'y a pas eu de transfert de périmètre et de compétences.

Une OS s'interroge sur l'espace dynamique de travail créé dans ce service.

La CGT se demande pourquoi il s'agit d'un point pour info et non pour avis s'agissant d'un changement de service. Il s'agit d'une décision de la centrale selon le Directeur du Pôle État puisqu'une déclinaison d'une décision nationale. **Pour la CGT, c'est discutable. Dans ce cas, toutes les décisions prises en national ne devraient plus être discutées en local.** Une OS interpelle la direction sur les conséquences sur les Recettes Non Fiscales (RNF) avec la réussite aux concours de plusieurs agents et les mutations. Pour le président, le service comptabilité est prioritaire pour avoir des agents supplémentaires.

Les espaces dynamiques de travail: une présentation participative a été faite aux agents avec la présence des collègues de la DRAAF par le Directeur du Pôle État. Un micro zoning a été effectué pour arriver à un regroupement de l'ensemble de la partie dépenses de l'État. Quatre espaces de travail sont mis en place (2 pour le CGF et 1 pour chaque pôle de la dépense) un espace de convivialité et un bureau de confidentialité qui pourra servir de salle visio et de salle de réunion par petit groupe de travail. La mixité des origines des agents et des référents métiers sur chaque pôle a été privilégiée. Chaque agent conserve son bureau, armoire basse remplacée par des meubles bas, mise en place de panneaux acoustiques pour limiter les bruits des couloirs... Il faut adapter les conditions de travail aux missions des agents.

Les OS sont surprises de ces changements validés par Bouygues puisque pendant des mois il ne fallait rien changer, rien bouger. La direction indique que la DGFIP fait bouger les lignes et que les administrations doivent s'approprier les lieux.

Le président rappelle qu'il est à l'initiative de ces espaces dynamiques. Il faut adapter les conditions de travail, faire bouger les lignes et sortir du dogme imposé par Bouygues. Tout cela est fait avec l'accord du Préfet de Région. Il faut s'adapter aux nouvelles modalités de travail, demander à chaque agent leur avis pour faire un contrepoint de ce qui s'est passé avec les travaux de la cité (durant lesquels ils n'ont jamais été concertés). Le président précise qu'il a le soutien extrême du Préfet. Il faut surtout sortir de l'idée du flex desk (selon nos directeurs il s'agit d'un gros mot ...)

Les trois services ; CGF, Budget Immobilier Logistique (BIL) et Politique Immobilière de l'État (PRIE) vont expérimenter de manière différente. Il faut pousser plus loin avec BIL. Il y a eu la venue de l'ergonome, tout cela coûte cher mais le budget a été obtenu en quasi totalité.

La CGT rappelle que les OS avaient alerté dès le départ sur les armoires basses qui serviraient de table de décharge, les bureaux étant trop petits.

Les autorités nationales (Préfet, SPIB) sont très impatients de voir ce que cela donne.

L'installation du nouveau mobilier est couplé avec la date de la coupure CHORUS.

Les OS soulignent que cette vitrine va entraîner un gros effort financier sur 3 services et qu'il ne restera plus grand-chose pour les autres. Le président assume ce choix et rappelle la circulaire de la Première Ministre (nous sommes d'ailleurs très en retard sur l'application de cette circulaire prônant une densification accrue des services...)

Une partie décoration sera aussi envisagée avec le SDNC sur la partie espace dynamique.

2) Exécution budgétaire 2023 et programmation budgétaire 2024

Selon le directeur, la rallonge budgétaire de fin d'année en 2023 qui a été obtenue a permis d'effectuer énormément de travaux pour améliorer les conditions de travail des agents, comme lors de ces dernières années. La direction a obtenu tous les crédits budgétaires demandés sur 2023, qui fut une année exceptionnelle. Le président rappelle l'importance (pour lui) de faire des économies sur les recommandés : 130 000 €.

Il précise que dans le cadre des restrictions de 10 milliards d'euros, il est demandé à la DGFIP une économie de 100 millions d'euros. 90 % de budget a été récupéré, mais la direction n'aura sûrement pas les 10 % supplémentaires en fin d'année. Il faut faire des économies sur des postes budgétaires importants et regarder ce qui nous coûte cher.

Il faut continuer à utiliser CLIC ESI et réduire les recommandés,

La direction a laissé la carte d'achat au chef de service même si elle a baissé le montant. Des économies sont à faire sur les réceptions (pourtant, l'année 2024 a commencé avec une convention des cadres A+ qui a dû avoir un coût non négligeable pour le budget de la DRFIP 76...).

Affranchissement : 900 000 € sur 5 millions de budget. Une grande partie concerne les collectivités locales, ce qui coûte cher à la DRFIP. Il faut insister pour qu'elles utilisent PES ASAP. Suite à la note envoyée par la direction, nous sommes passés de 32 000 recommandés en 2021 à 16 000 en 2023. La direction constate aussi une amélioration de l'utilisation de CLIC ESI.

Enfin, les frais de déplacements représentent 500 000 €. La direction a décidé d'appliquer une nouvelle doctrine d'affectation de l'Équipe Départementale de Renfort (EDR) notamment car leur frais de déplacement représentent entre 160 000 et 200 000 €. Le président rappelle que les EDR pendant des années ont été sédentarisés en dehors de leur résidence administrative, du fait du directeur en place à ce moment. Le président reconnaît ses erreurs, toutefois il faut revenir à des dispositions normales.

Les OS soulignent que les EDR deviennent des Services d'Apui du Réseau (SAR) puisqu'on leur demande de ne plus se déplacer.

La directrice du Pôle Pilotage et Ressource indique qu'il n'est pas nécessaire d'avoir du présentiel pour les EDR au regard du télétravail des agents. Pour les OS il est essentiel que les EDR soient dans les services pour la cohésion de travail.

Le président est bien conscient qu'il s'agira d'une perte de rémunération pour les EDR mais indique que l'on ne respectait pas la réglementation en matière de remboursement des frais de repas (on remboursait davantage que ce qui était prévu). Il faut donc arrêter ces dépenses et revenir à des frais plus raisonnables.

Entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai, la direction aura dépensé 50 000 €. L'impact est surtout important sur les frais de repas. (70 % du montant des remboursements concernent les frais de repas).

La responsable de la Division Ressources Humaines indique que la résidence administrative correspond souvent aux nécessités métier (pour 50 % des cas).

La CGT demande si les personnes tuilées pendant quelques mois seront considérées comme spécialistes de la matière, la RH indique que non.

Les OS rappellent aussi que le NRP a eu un impact sur les frais des EDR.

Elles alertent aussi sur la désertion de ces postes à venir qui n'auront plus aucune attractivité.

SGC de Fécamp : 250 000 € sont nécessaires et SPIB n'accorde que 50 000 €. Le président est intervenu et souhaite que le SGC soit totalement rénové. Un plan musclé a été présenté à SPIB. Le président est prêt à détourner les fonds accordés par SPIB sur d'autres projets pour les mettre sur le SGC de Fécamp. Notamment le désamiantage de Bolbec qui pourrait être retardé en faveur du SGC Fécamp. **La CGT souhaite attirer l'attention d'une telle décision. Elle n'aimerait pas revoir surgir, suite à une usure du sol provoquée par les sièges certains cataplasmes en guise de protection amiante, car même si aujourd'hui il n'y a pas de problème, les choses peuvent évoluer dans les années à venir et il sera alors peut-être difficile de récupérer des budgets.**

La direction se dit tout à fait consciente de la problématique. Pour le SGC, elle compte sur des efforts supplémentaires incombant aux propriétaires et sur la Dotation Globale de Fonctionnement. Le propriétaire étudie avec un maître d'œuvre les dépenses à effectuer et s'il a les capacités financières de le faire.

Les OS seront très vigilantes sur le budget de la Formation Spécialisée (ex CHS-CT) détourné sur les projets bâtimentaires. Le budget de la FS n'est pas un budget annexe à la DRFIP !

Le président indique qu'il s'agit d'un budget du président...

Des projets vont se concrétiser, comme le service de Gournay qui va déménager prochainement.

Pour les projets immobiliers, la direction a des marges de manœuvre très limitées.

Les déménagements de fin d'année à l'intérieur de la cité seront pris en charge par Bouygues. Les services extérieurs à la cité à la charge de la DRFIP.

3) Expérimentation de Nextthink dans le cadre du projet AGATHE

C'est un projet porté par la DISI : C'est un outil qui permet le suivi des performances du poste de travail individuel et connaître l'état de santé du poste informatique. La Seine Maritime devait être expérimentateur mais au regard des restrictions budgétaires, l'expérimentation est décalée.

La CGT rappelle qu'un droit d'alerte au niveau informatique a été effectué, nous sommes toujours en attente de réponse.

Questions diverses :

► 1ère mise en cause avec mise en place de la RGP : 5 décisions ont été prises l'année dernière dont aucune ne concerne des agents de la DGFIP. Cependant, la direction reconnaît que beaucoup de dossiers sont en cours d'instruction.

► Lorsqu'un service est fermé pour des raisons techniques ou travaux, les agents qui ne veulent ou ne peuvent pas télétravailler se retrouvent dans l'obligation de poser un congé. On les oblige dans ce cas à poser une journée de congé. **La CGT a donc posé la question à la direction s'il y avait possibilité de venir travailler ailleurs (cité par exemple).** La direction a répondu que c'était possible de façon exceptionnelle. Mais elle réaffirme que le télétravail obligatoire n'est pas une option (lorsque, techniquement, rien ne s'y oppose : l'agent peut donc être contraint de télétravailler ; à défaut, il devra poser une journée de congé).

► Suite à la nouvelle doctrine des EDR, **la CGT a interpellé la direction concernant la situation du SIE de Dieppe. Ce service accueille plusieurs contrôleurs stagiaires. L'agent le plus expérimenté est actuellement un EDR qui peut aider ces contrôleurs dans le cadre de leur formation. La CGT demande que cet EDR soit maintenu sur le SIE.** La direction a pris note.